

Communiqué

Air Canada annonce ses résultats pour le deuxième trimestre de 2020

- **Recul de 89 % du total des revenus par rapport au deuxième trimestre de 2019 imputable à la COVID-19 et aux restrictions de déplacements gouvernementales; hausse des revenus tirés du fret durant le trimestre**
- **Total des passagers transportés en baisse de 96 % en regard du deuxième trimestre de 2019**
- **Liquidités de 9,120 G\$ au 30 juin 2020**
- **Perte d'exploitation de 1,555 G\$**

MONTREAL, le 31 juillet 2020 – Air Canada a annoncé aujourd'hui des liquidités non soumises à restrictions de 9,120 G\$ au 30 juin 2020, chiffre conforme à ses prévisions, contre des liquidités non soumises à restrictions de 7,380 G\$ au 31 décembre 2019. Le total des revenus a reculé, passant de 4,738 G\$ au deuxième trimestre de 2019 à 527 M\$ au deuxième trimestre de 2020, soit une baisse de 4,211 G\$ (-89 %). Les revenus tirés du fret ont augmenté de 52 % pour s'établir à 269 M\$. La Société a annoncé un BAIIA¹) (bénéfice avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements) (compte non tenu des éléments particuliers) négatif de 832 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020 comparativement au BAIIA de 916 M\$ enregistré au deuxième trimestre de 2019. Air Canada a constaté une perte d'exploitation de 1,555 G\$ au deuxième trimestre de 2020, contre un bénéfice d'exploitation de 422 M\$ au deuxième trimestre de 2019.

« À l'instar de nombreuses autres grandes sociétés aériennes de par le monde, les résultats d'Air Canada pour le deuxième trimestre confirment les effets dévastateurs et sans précédent de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de déplacements, fermetures de frontières et mesures de mise en quarantaine imposées par les autorités gouvernementales, a indiqué Calin Rovinescu, président et chef de la direction d'Air Canada. Au Canada, les restrictions fédérales et interprovinciales comptent parmi les plus strictes du monde. Dans les faits, ces restrictions ont entraîné la cessation de la quasi-totalité des activités du secteur de l'aviation commerciale. Une demande fragile exacerbant la situation, Air Canada a transporté moins de 4 % du nombre de passagers transportés au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Dans ce contexte opérationnel pratiquement impossible, je suis extrêmement fier de notre équipe, qui déploie des efforts extraordinaires pour traverser sans encombre cette crise, tirant parti de la solide situation financière ainsi que des nombreux autres atouts que nous avons développés ou acquis au cours de la dernière décennie.



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord

« Depuis la mi-mars, nous avons mobilisé sur les marchés financiers la somme de 5,5 G\$ dans le cadre d'opérations de financement en instruments de capitaux propres, instruments d'emprunt et instruments adossés à du matériel volant. De ce fait, au 30 juin, nous disposons de liquidités de plus de 9 G\$ pour nous aider à passer à travers la crise de la COVID-19. En outre, nous avons pris la décision stratégique de réduire les dépenses et de préserver les liquidités, en procédant notamment à une importante réduction d'effectif visant les gestionnaires et employés de première ligne, à une compression de 1,3 G\$ de nos charges fixes et dépenses d'investissement, au retrait définitif de 79 appareils (soit plus de 30 % du parc aérien principal et du parc aérien d'Air Canada Rouge pris ensemble), à la suspension, pour une durée indéterminée, de certaines lignes intérieures et à la fermeture de certaines escales, outre la réduction de 92 % de notre capacité réseau, calculée en nombre de sièges, pour le trimestre. Il s'agit là de certaines des décisions douloureuses mais nécessaires que nous avons prises afin de stabiliser la situation de la Société et de préserver sa trésorerie en cette période d'incertitude. Nous sommes désormais tournés vers l'avenir en vue de transformer cette épreuve exceptionnelle en une occasion tout aussi exceptionnelle de nous redéfinir comme société aérienne plus petite mais encore plus agile, dotée d'un parc aérien simplifié et rajeuni ainsi que d'une structure de coûts allégée.

« Par-dessus tout, la contraction de près de 90 % du chiffre d'affaires et le recul de plus de 96 % du nombre de passagers que nous annonçons aujourd'hui devraient rendre encore plus manifeste l'urgence pour les autorités gouvernementales du Canada de prendre des mesures raisonnables afin de rouvrir prudemment la frontière et de rétablir l'activité économique. D'autres territoires un peu partout dans le monde sont en train de montrer qu'il est possible de gérer, de manière sécuritaire et responsable, les priorités complémentaires que sont la santé publique, la relance économique ainsi que la préservation et la création d'emplois. C'est pourquoi Air Canada a récemment fait écho au message que nombre de chefs d'entreprises et de dirigeants syndicaux, dont plus de 140 grandes sociétés canadiennes et entreprises spécialisées dans le voyage et le tourisme employant près de trois millions de Canadiens et Canadiennes, ont adressé au gouvernement du Canada afin que ce dernier prenne des mesures prudentes visant à remplacer les restrictions globales de déplacements et les exigences de mise en quarantaine par des mesures ciblées, fondées sur des données éprouvées et tenant compte du contexte actuel.

« En ce qui nous concerne à Air Canada, nous mettons tous nos efforts à poursuivre nos activités et à faire le nécessaire pour un retour concurrentiel à mesure que la pandémie s'estompe. En vue de promouvoir la sécurité des clients et de restaurer leur confiance, nous avons lancé Air Canada SoinPropre+, un programme multidimensionnel complet de biosécurité visant toutes les phases du voyage. En outre, nous avons lentement amorcé la reconstruction de notre réseau, en rappelant un nombre restreint d'employés et en rétablissant de façon sélective les services primés qui ont hissé Air Canada parmi les meilleures sociétés aériennes du monde. Pour tout cela, je tiens à remercier nos employés de leurs efforts et leur dévouement incroyables. Ensemble, nous avons hâte d'accueillir notre clientèle dès son retour », a conclu M. Rovinescu.

Air Canada a pris ou prendra les mesures suivantes à l'égard de la pandémie de COVID-19 :

Service à la clientèle et sécurité

- Air Canada place la sécurité au cœur de toutes ses activités. C'est pourquoi elle met à jour constamment ses politiques et procédures en matière de santé et de sécurité à l'intention des voyageurs et des employés, que ce soit en milieu de travail, dans les aéroports ou à



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



bord des appareils, en vue de tenir compte des nouveaux renseignements sur la COVID-19 à mesure qu'ils sont rendus publics. Ces procédures prévoient désormais l'obligation pour les clients de porter des couvre-visages, outre l'équipement de protection individuelle rehaussé pour les agents à l'aéroport et les équipages, le respect de pratiques sécuritaires comme le lavage fréquent des mains et la collaboration avec le gouvernement canadien dans le dépistage de la COVID-19 chez les passagers avant l'embarquement afin d'aider à déterminer s'ils sont aptes à voyager. Pour de plus amples renseignements sur les mesures et politiques de prévention, suivre le lien : <https://www.aircanada.com/covid19updates>.

- Pour souligner son engagement à l'égard de la sécurité de la clientèle et du personnel, Air Canada a lancé Air Canada SoinsPropres+. Ce nouveau programme a pour objet de réduire le risque d'exposition à la COVID-19 par des mesures comme un entretien cabine rehaussé, la prise de température obligatoire du client avant l'embarquement, qui s'ajoute à un questionnaire de santé requis, ainsi que la distribution aux clients de trousse de soins pour le nettoyage des mains et l'hygiène.
- Air Canada collabore avec divers partenaires du milieu médical afin de rehausser la biosécurité dans l'ensemble de ses activités. Ces partenaires comprennent la Cleveland Clinic Canada, de Toronto, leader reconnu en matière de soins de santé à l'échelle mondiale qui aide la Société à incorporer davantage de données scientifiques éprouvées dans son plan d'intervention lié à la COVID-19, ainsi que Spartan Bioscience, d'Ottawa, qui explore la mise au point de tests de dépistage rapide de la COVID-19 dans le contexte du transport aérien. Qui plus est, depuis l'an dernier, Air Canada collabore avec BlueDot, entreprise de Toronto qui assure le suivi des maladies infectieuses à l'échelle mondiale en temps réel, afin d'obtenir des informations précises et pertinentes nous permettant de prendre sans délai des décisions tant commerciales qu'en matière de sécurité.
- Pour aider à répondre aux besoins à l'échelle mondiale en matière de marchandises et d'équipements de protection individuelle au cours de la pandémie, Air Canada a exploité plus de 2 000 vols internationaux tout-cargo depuis le 22 mars 2020 et elle entend assurer au plus 100 vols tout-cargo par semaine au troisième trimestre au moyen d'appareils 787 et 777 de Boeing, ainsi que de quatre appareils 777 de Boeing récemment convertis et trois appareils A330 d'Airbus convertis, où l'espace de chargement de fret a été doublé grâce au retrait de sièges de la cabine passagers.
- Air Canada a annoncé des mesures d'incitation et d'accommodement spéciales pour les membres Aéroplan et Air Canada Altitude compte tenu de la COVID-19, notamment la suspension temporaire de l'expiration des milles Aéroplan, le maintien du statut atteint en fonction des milles Aéroplan accumulés, l'exemption de certains frais de modification ou de reversement de milles au compte, outre le lancement de nouvelles promotions permettant aux membres d'accumuler des milles dans le confort de leur foyer.



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

Capacité

- Au deuxième trimestre de 2020, Air Canada a réduit la capacité de 92 % par rapport au deuxième trimestre de 2019 et prévoit la réduire d'environ 80 % pour le troisième trimestre de 2020, alors qu'auparavant elle comptait la comprimer de 75 %, cette réduction accrue étant imputable au maintien des restrictions de déplacements globales au Canada. La Société continuera d'ajuster de manière dynamique la capacité et de prendre les mesures nécessaires pour tenir compte de la demande en fonction des alertes sanitaires, des restrictions de déplacements, des fermetures de frontières ainsi que de la demande passagers.
- Air Canada a suspendu le service indéfiniment sur 30 lignes régionales canadiennes et a fermé huit escales à des aéroports régionaux du Canada.

Financement et situation de trésorerie

- En mars 2020, Air Canada a utilisé ses facilités de crédit renouvelables de 600 M\$ US et de 200 M\$, pour un produit net global de 1,027 G\$.
- En avril 2020, Air Canada a conclu un prêt à terme d'une durée de 364 jours d'un montant de 600 M\$ US garanti par des avions et des moteurs de rechange, pour un produit net de 829 M\$.
- En avril 2020, Air Canada a conclu un accord de financement relais de 788 M\$ visant 18 appareils A220 d'Airbus. Au cours de 2020, Air Canada devrait remplacer ce financement par des accords de financement à plus long terme garantis. Ces accords de financement devraient être garantis par les 18 appareils A220 d'Airbus.
- En juin 2020, Air Canada a conclu un placement public par voie de prise ferme commercialisé visant 35 420 000 actions à droit de vote variable de catégorie A ou actions à droit de vote de catégorie B de la Société au prix d'offre de 16,25 \$ l'action, pour un produit global de 576 M\$, ainsi qu'un placement privé commercialisé simultanément de billets de premier rang non garantis convertibles échéant en 2025 pour un produit global de 748 M\$ US (1,011 G\$).
- En juin 2020, Air Canada a réalisé un placement privé d'un capital global de 840 M\$ de billets garantis de deuxième rang à 9,00 % échéant en 2024 (les « billets de 2024 »), qui ont été vendus à 98 % de leur valeur nominale. Les billets de 2024 sont des obligations garanties d'Air Canada, assorties d'une sûreté de deuxième rang sur certains intérêts dans des biens immobiliers, de l'équipement de services au sol, certains créneaux aéroportuaires et baux relatifs aux portes d'embarquement et certaines lignes, conjointement avec les créneaux aéroportuaires et les baux relatifs aux portes d'embarquement utilisés pour ces lignes.
- En juin 2020, Air Canada a réalisé un placement privé d'une tranche de certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel de catégorie C d'une valeur nominale globale d'environ 315 M\$ US (426 M\$), vendus à 95,002 % de la valeur nominale. La tranche de catégorie C est de rang inférieur aux certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel, série 2015-1, série 2015-2 et série 2017-1 déjà émis; elle est garantie par des charges sur les 27 avions financés au moyen des certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel, série 2015-1, série 2015-2 et série 2017-1. Les certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel de catégorie C sont assortis d'un taux d'intérêt de 10,500 % par année et leur date de distribution finale prévue est le 15 juillet 2026.



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



- Du fait des activités de financement susmentionnées, les liquidités non soumises à restrictions s'élevaient à 9,120 G\$ et la trésorerie excédentaire se chiffrait à 6,820 G\$ au 30 juin 2020. Air Canada a modifié sa définition de trésorerie excédentaire au deuxième trimestre de 2020 afin que celle-ci rende mieux compte du contexte opérationnel actuel. Air Canada estimait auparavant que le niveau minimal de trésorerie nécessaire au soutien des activités commerciales courantes correspondait à 20 % des produits d'exploitation des 12 derniers mois. Cette estimation du niveau minimal de trésorerie nécessaire correspond désormais à un montant fixe de 2,4 G\$. Cette estimation tient compte des diverses clauses restrictives de nature financière d'Air Canada, en plus de permettre une couverture convenable des produits passages perçus d'avance et des besoins de liquidité d'Air Canada.
- Le bassin d'actifs non grevés d'Air Canada (compte non tenu de la valeur d'Aéroparc et de Vacances Air Canada) s'élevait à environ 2,5 G\$ au 30 juin 2020. Dans le cadre des mesures qu'elle continue de prendre pour accroître ses niveaux de liquidité, Air Canada envisage d'autres accords de financement.
- Air Canada a suspendu les rachats d'actions dans le cadre de son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités au début du mois de mars 2020 et n'a pas renouvelé l'offre publique de rachat d'actions à son expiration au deuxième trimestre de 2020.

Programme de compression des coûts et de réduction et de report des dépenses d'investissement

- En raison de la pandémie de COVID-19, Air Canada a mis sur pied à l'échelle de l'entreprise un programme de compression des coûts et de réduction et de report des dépenses d'investissement qui se chiffre désormais à environ 1,3 G\$, en hausse par rapport à l'objectif initial de 500 M\$. Compte non tenu de la dotation aux amortissements et des éléments particuliers, les charges d'exploitation du deuxième trimestre ont diminué de 2,462 G\$ (-64 %) par rapport à la période correspondante de 2019. Air Canada demeure à l'affût d'autres possibilités de préservation de la trésorerie.
- Air Canada a annoncé des compressions d'effectif visant environ 20 000 employés, soit plus de 50 % de son personnel. Ces mesures ont pris la forme de mises à pied, de cessations d'emploi, de départs volontaires, de retraites anticipées et de congés spéciaux.
- Air Canada s'est prévalu de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) pour la plupart de ses effectifs à compter du 15 mars 2020. Le 17 juillet 2020, le gouvernement du Canada a annoncé que le programme serait modifié et prolongé jusqu'en décembre 2020. Air Canada entend continuer de participer au programme de la SSUC dans la mesure où elle répond aux critères d'admissibilité.
- Air Canada procède au retrait de son parc de 79 appareils plus anciens, soit des 767 de Boeing, des A319 d'Airbus et des E190 d'Embraer. Cette mesure simplifiera le parc aérien global de la Société, réduira sa structure de coûts et diminuera son empreinte carbone.



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

Récapitulatif du deuxième trimestre

Air Canada a enregistré une perte nette de 1,752 G\$, soit une perte par action – résultat dilué de 6,44 \$, contre un bénéfice net de 343 M\$, soit un bénéfice par action – résultat dilué de 1,26 \$ au deuxième trimestre de 2019.

Au 30 juin 2020, la dette nette s'est établie à 4,564 G\$, en hausse de 1,723 G\$ par rapport au 31 décembre 2019, du fait de l'incidence des variations visant les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation et aux activités d'investissement au cours du premier semestre de 2020. L'incidence défavorable de la dépréciation du dollar canadien au 30 juin 2020 par rapport au 31 décembre 2019 a accru la dette libellée en devises (principalement en dollars américains) de 350 M\$.

Au deuxième trimestre de 2020, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation se sont établis à 1,251 G\$, soit une détérioration de 2,341 G\$ par rapport à la période correspondante de 2019, du fait de la baisse du résultat d'exploitation et de la contraction de la trésorerie tirée du fonds de roulement en raison du fléchissement des produits perçus d'avance imputable aux graves répercussions de la pandémie de COVID-19. Au deuxième trimestre de 2020, les entrées nettes de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrées à 4,089 G\$, en hausse de 4,470 G\$ en regard du deuxième trimestre de 2019.

Le produit net tiré des financements par instruments d'emprunt et instruments de capitaux propres de 4,358 G\$ au deuxième trimestre de 2020 rend compte de l'incidence des opérations de financement décrites plus haut.

Perspectives et principales hypothèses

Comme indiqué plus haut, Air Canada prévoit réduire la capacité pour le troisième trimestre de 2020 d'environ 80 % en comparaison du trimestre correspondant de 2019. La Société continuera d'ajuster de manière dynamique la capacité et de prendre les mesures nécessaires pour tenir compte des alertes sanitaires, des restrictions de déplacements, des fermetures de frontières à l'échelle mondiale ainsi que de la demande passagers.

Air Canada prévoit que l'épuisement du capital net¹⁾ s'établira dans une fourchette de 1,35 G\$ à 1,6 G\$ (soit entre 15 M\$ et 17 M\$ par jour, en moyenne) au troisième trimestre de 2020. Cette prévision de l'épuisement du capital net, qui tient compte de dépenses d'investissement de 4 M\$ par jour et de coûts liés aux obligations locatives et au service de la dette de 5 M\$ par jour, est à rapprocher de l'épuisement du capital net de 1,724 G\$ (soit environ 19 M\$ par jour en moyenne) au deuxième trimestre de 2020. L'amélioration projetée de l'épuisement du capital net pour le troisième trimestre de 2020 rend compte des importantes mesures prises en vue de réduire l'épuisement du capital (voir plus haut) et du contexte en légère progression en ce qui a trait à la demande, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des dépenses d'investissement, notamment au titre de la livraison de nouveaux appareils. L'épuisement du capital net projeté pour le troisième trimestre de 2020 repose sur certaines hypothèses, soit la réouverture de certaines frontières internationales, la levée des restrictions de déplacements sur un certain nombre de marchés et l'amélioration continue de la demande passagers.



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

1) Mesures hors PCGR

Sont décrites ci-après certaines mesures financières hors PCGR qu'utilise Air Canada pour fournir aux lecteurs des renseignements supplémentaires sur sa performance financière et opérationnelle. Comme ces mesures ne sont pas conformes aux PCGR pour la présentation d'états financiers et qu'elles n'ont pas de sens normalisé, elles ne sauraient être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres entités et ne doivent pas être considérées comme pouvant se substituer à des résultats établis selon les PCGR ou comme ayant préséance sur ceux-ci. Les lecteurs sont invités à se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières hors PCGR » du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 d'Air Canada pour un complément d'information sur les mesures hors PCGR et pour un rapprochement de ces mesures avec les PCGR du Canada.

- Le BAIIA (à savoir le bénéfice avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements) est une mesure couramment employée dans le secteur du transport aérien et Air Canada s'en sert afin d'avoir un aperçu des résultats d'exploitation avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements, étant donné que ces coûts peuvent varier sensiblement d'une société aérienne à l'autre en raison de la façon dont chacune finance ses appareils et ses autres actifs. Air Canada retranche les éléments particuliers du BAIIA, car ces éléments peuvent fausser l'analyse de certaines tendances commerciales et rendre toute analyse comparative en regard d'autres sociétés aériennes moins pertinente.
- L'épuisement du capital net est couramment utilisé dans le secteur du transport aérien et Air Canada s'en sert pour mesurer la trésorerie affectée au maintien des activités, au soutien des dépenses d'investissement et au règlement des remboursements ordinaires de la dette, le tout compte non tenu de l'incidence nette du produit tiré de nouvelles opérations de financement. L'épuisement du capital net s'entend des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, des activités de financement et des activités d'investissement, compte non tenu du produit de nouvelles opérations de financement, du paiement forfaitaire de 255 M\$ versé en mars 2020 à l'échéance d'instruments d'emprunt et de tout paiement forfaitaire futur à l'échéance de titres d'emprunt dans le cas d'un refinancement ou d'une modification du montant de l'emprunt. L'épuisement du capital net ne tient pas compte non plus des transferts entre la trésorerie et les placements à court et à long terme.

Les états financiers consolidés et les notes complémentaires du deuxième trimestre de 2020 d'Air Canada ainsi que son rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 peuvent être consultés sur son site à **aircanada.com** et seront déposés sur SEDAR au **www.sedar.com**.

Pour un complément d'information sur les documents publics d'Air Canada, dont sa Notice annuelle datée du 30 mars 2020, veuillez consulter SEDAR au **www.sedar.com**.

Avis concernant la téléconférence du deuxième trimestre

Air Canada invite les analystes à sa téléconférence trimestrielle qui se tiendra aujourd'hui, 31 juillet 2020, à 8 h 30 HE. Calin Rovinescu, président et chef de la direction, Michael Rousseau, chef de la direction adjoint et chef des Affaires financières, ainsi que Lucie Guillemette, vice-présidente générale et chef des Affaires commerciales, répondront aux questions des analystes. Après la période de questions des analystes, Michael Rousseau et Pierre Houle, directeur général et trésorier, répondront aux questions des prêteurs à terme de type B et des porteurs d'obligations d'Air Canada.



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

Les membres des médias et du public peuvent écouter cette téléconférence. Suivent les renseignements détaillés :

Composez le 416 340-2217 ou le 1 800 806-5484, mot de passe : 3795785#

Écoutez la webémission audio en direct au : <https://bell.media-server.com/mmc/p/dctdriqx>

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « préliminaires », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « projeter » et « planifier », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses. Comme, par définition, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles décrites dans le présent communiqué, ils sont soumis à de grands risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. Les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de divers facteurs, notamment ceux indiqués ci-après.

Air Canada, tout comme le reste de l'industrie mondiale du transport aérien, fait face à une chute prononcée et rapide du trafic et à une baisse correspondante de ses revenus en raison de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») et des restrictions de déplacements imposées dans de nombreux pays, en particulier au Canada ainsi qu'aux États-Unis. Les effets de la pandémie de COVID-19 ont commencé à se faire sentir sur le trafic et les ventes au début de mars 2020. Ces effets comprennent une détérioration spectaculaire des résultats et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La demande pour le reste de 2020 demeure très difficile à déterminer étant donné l'évolution des restrictions imposées par les gouvernements de par le monde et la sévérité des restrictions au Canada; ces restrictions et les inquiétudes au sujet des déplacements liées à la pandémie de COVID-19 ainsi que les attentes des passagers concernant certaines précautions comme la distanciation physique compriment sensiblement la demande. En outre, la pandémie de COVID-19 a de sérieuses répercussions économiques, notamment sur les dépenses des entreprises et des ménages, facteur qui pourrait en retour affecter gravement la demande de transport. Air Canada ne peut prévoir ni toutes les répercussions ni le moment où la situation s'améliorera. La Société suit de très près la situation et prendra les mesures qui s'imposent en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19. Ces mesures dépendront de divers facteurs, dont l'évolution de l'épidémie, les mesures prises par le gouvernement et la réaction des passagers, ainsi que le moment de la reprise visant les voyages internationaux et les voyages d'affaires, qui sont des segments de marché cruciaux pour Air Canada, dont aucun ne peut être prédit avec certitude.

D'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs, notamment la capacité d'Air Canada de dégager ou de maintenir une rentabilité nette, la conjoncture économique et le contexte géopolitique, le calendrier et les modalités de la remise en service des appareils 737 MAX de Boeing au sein de son parc aérien (notamment l'intégration de ceux qui font l'objet de commandes, de même que la gestion du parc aérien d'Air Canada et de ses activités jusqu'à la remise en service ou l'intégration des appareils), l'état du secteur et du marché et le contexte influant sur la demande, la concurrence, les cours de l'énergie, sa dépendance à l'égard des technologies, sa capacité de mettre en œuvre efficacement des initiatives stratégiques opportunes et d'autres initiatives importantes (notamment sa faculté de réduire les charges d'exploitation), les risques liés à la cybersécurité, les conflits armés, les attentats terroristes, les autres épidémies, sa dépendance envers les fournisseurs clés, les pertes par sinistre, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, sa capacité de lancer et d'exploiter avec succès son nouveau programme de fidélité, les changements climatiques et les facteurs liés à l'environnement (dont les systèmes météorologiques et autres phénomènes naturels, et des facteurs d'origine humaine), les interruptions de services, sa dépendance envers les transporteurs régionaux et autres, sa capacité de préserver et de faire



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



croître sa marque, les relations de travail et les coûts connexes, sa dépendance à l'égard des partenaires Star Alliance et des coentreprises, les limites imposées aux termes de clauses restrictives, sa capacité de rembourser ses dettes et de conserver la liquidité, les litiges actuels et éventuels avec des tiers, les taux de change, les régimes de retraite, sa capacité de recruter et de conserver du personnel qualifié, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le dossier d'information publique d'Air Canada qui peut être consulté à l'adresse www.sedar.com, notamment à la rubrique 14, Facteurs de risque, du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 d'Air Canada et à la rubrique 20, Facteurs de risque, du rapport de gestion de 2019 d'Air Canada. Par ailleurs, l'acquisition de Transat A.T. Inc. est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation et à la satisfaction de certaines conditions usuelles, et rien ne garantit que l'acquisition sera réalisée, ou qu'elle le sera conformément aux modalités décrites dans le rapport de gestion de 2019 d'Air Canada. Les énoncés prospectifs contenus ou intégrés par renvoi dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada en date de ce communiqué (ou à la date à laquelle ils sont censés avoir été formulés) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

- 30 -

RENSEIGNEMENTS

Relations avec les investisseurs : 514 422-7353

Internet : aircanada.com



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

POINTS SAILLANTS

Le tableau ci-dessous présente les points saillants de nature financière et opérationnelle d'Air Canada pour les périodes indiquées ci-après.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Deuxièmes trimestres			Premiers semestres		
	2020	2019	Variation (\$)	2020	2019	Variation (\$)
Mesures de performance financière						
Produits d'exploitation	527	4 738	(4 211)	4 249	9 172	(4 923)
Bénéfice (perte) d'exploitation	(1 555)	422	(1 977)	(1 988)	549	(2 537)
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	(1 481)	440	(1 921)	(2 757)	725	(3 482)
Bénéfice net (perte nette)	(1 752)	343	(2 095)	(2 801)	688	(3 489)
Résultat avant impôts ajusté ¹⁾	(1 438)	326	(1 764)	(1 958)	350	(2 308)
BAIIDA (compte non tenu des éléments particuliers) ¹⁾	(832)	916	(1 748)	(761)	1 499	(2 260)
Liquidités non soumises à restrictions ²⁾	9 120	7 160	1 960	9 120	7 160	1 960
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(1 251)	1 090	(2 341)	(1 271)	4 201	(5 472)
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	(1 493)	537	(2 000)	(1 856)	1 116	(2 972)
Dette nette ¹⁾	4 564	3 277	1 287	4 564	3 277	1 287
Bénéfice (perte) par action – résultat dilué	(6,44)	1,26	(7,70)	(10,48)	2,51	(12,99)
Statistiques d'exploitation³⁾			Variation (%)			Variation (%)
Passagers-milles payants (« PMP ») (en millions)	783	23 463	(96,7)	18 290	44 756	(59,1)
Sièges-milles offerts (« SMO ») (en millions)	2 243	27 910	(92,0)	25 754	53 927	(52,2)
Coefficient d'occupation (en %)	34,9 %	84,1 %	(49,1) pt	71,0 %	83,0 %	(12,0) pt
Produits passages par PMP (« rendement unitaire ») (en cents)	26,4	18,4	43,3	18,6	18,1	2,5
Produits passages par SMO (« PPSMO ») (en cents)	9,2	15,5	(40,5)	13,2	15,1	(12,3)
Produits d'exploitation par SMO (en cents)	23,5	17,0	38,4	16,5	17,0	(3,0)
Charges d'exploitation par SMO (« CESMO ») (en cents)	92,9	15,5	N.S.	24,2	16,0	N.S.
CESMO ajustées (en cents) ¹⁾	76,9	11,1	N.S.	18,7	11,3	N.S.
Effectif moyen en équivalents temps plein (« ETP ») (en milliers) ⁴⁾	16,4	33,1	(50,4)	24,7	32,6	(24,3)
Avions composant le parc en exploitation à la clôture de la période ⁵⁾	348	400	(13,0)	348	400	(13,0)
Sièges routés (en milliers)	1 347	15 955	(91,6)	15 510	31 367	(50,6)
Mouvements des appareils (en milliers)	15,1	136,6	(88,9)	130,3	270,1	(51,8)
Longueur d'étape moyenne (en milles) ⁶⁾	1 664	1 749	(4,9)	1 660	1 719	(3,4)
Coût du litre de carburant (en cents)	51,8	79,2	(34,7)	66,3	77,4	(14,4)
Consommation de carburant (en milliers de litres)	240 783	1 410 466	(82,9)	1 448 902	2 731 231	(47,0)
Passagers payants transportés (en milliers) ⁷⁾	480	12 837	(96,3)	10 407	24 868	(58,2)

- 1) *Le résultat avant impôts ajusté, le BAIIDA (compte non tenu des éléments particuliers) (à savoir le bénéfice avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements), les flux de trésorerie disponibles et les CESMO ajustées ne sont pas des mesures financières reconnues par les PCGR et la dette nette est une mesure complémentaire aux PCGR. Se reporter à la rubrique 16 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 d'Air Canada pour la description des mesures financières hors PCGR et mesures complémentaires aux PCGR d'Air Canada.*
- 2) *Les liquidités non soumises à restrictions s'entendent de la somme de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court et à long terme ainsi que des fonds disponibles aux termes des facilités de crédit renouvelables d'Air Canada. Au 30 juin 2020, les liquidités non soumises à restrictions se composaient de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme de 8 644 M\$ et de placements à long terme de 476 M\$. Au 30 juin 2019, les liquidités non soumises à restrictions se composaient de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme de 5 921 M\$, de placements à long terme de 253 M\$ et de facilités de crédit non utilisées de 986 M\$.*
- 3) *À l'exception de l'effectif moyen en ETP, les statistiques d'exploitation dans le présent tableau tiennent compte des transporteurs tiers exerçant leurs activités aux termes de contrats d'achat de capacité avec Air Canada.*
- 4) *Rend compte des ETP à Air Canada et aux filiales de celle-ci, à l'exclusion des ETP chez des transporteurs tiers exerçant leurs activités au titre de contrats d'achat de capacité avec Air Canada.*
- 5) *Le nombre d'avions composant le parc aérien en exploitation d'Air Canada au 30 juin 2020 comprend les avions immobilisés au sol temporairement en raison de la pandémie de COVID-19, ainsi que 24 appareils 737 MAX de Boeing qui sont immobilisés au sol depuis 2019. Se reporter à la rubrique 5, Parc aérien, du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 d'Air Canada pour un complément d'information à cet égard.*
- 6) *La longueur d'étape moyenne correspond au total de sièges-milles offerts divisé par le total de sièges routés.*
- 7) *Les passagers payants sont dénombrés en fonction des indicatifs de vol (et non en fonction du voyage/de l'itinéraire ou du segment de trajet), conformément à la définition établie par l'IATA.*